

Le CIRCEPT

MÉTHODE

matériel nécessaire :

carton
crayon



Objectif

- > CIRCEPT (pour CIRculaire et conCEPT) est une méthode développée par le sociologue Michel Fustier, pour construire un système de représentations à partir d'un thème central. Sorte de " boussole conceptuelle " qui permet d'orienter ou de valider des actions liées à un projet d'entreprise.
- > Représentation synthétique et dynamique du " territoire sémantique " d'un mot ou d'une idée. Chaque projet d'entreprise vise plusieurs objectifs et cette méthode permet d'identifier des axes autour duquel le projet peut se décliner .

Méthodologie - Démarche

Méthode individuelle ou en groupe (une dizaine de personnes)

- 1 – Faire l'inventaire des **associations d'idées** contenues dans un thème (cf fiche 2.1: méthode du Brainstorming)
 - > Chaque personne rédige une série de mots-clé caractérisant la substance d'un concept, ou d'un projet.
 - > Il s'agit d'obtenir le plus d'idées possibles, mêmes les plus éloignées du concept. Ensuite inscrire les mots trouvés autour d'un axe.
- 2 – Classer les termes apparus par grandes familles et par liaison
 - > Il s'agit de trouver des liaisons opposées ou complémentaires afin d'établir des parentés.
- 3 – Nommer les axes qui partagent les familles ainsi constituées, et retrouver une définition linéaire du projet.
 - > Pour trouver la formulation linéaire, il suffit de " tourner " autour des axes du CIRCEPT - par exemple dans le sens des aiguilles d'une montre -, permettant de construire des phrases à partir des familles repérées.
 - > Le CIRCEPT forme ainsi une " boussole conceptuelle " qui oriente la réflexion et facilite la décision.

Notes

CARRE Emmanuel. *Mettre en forme ses idées : le CIRCEPT*. *Connaissance & Action*, n° 12, mars 2001, pp. 56-59

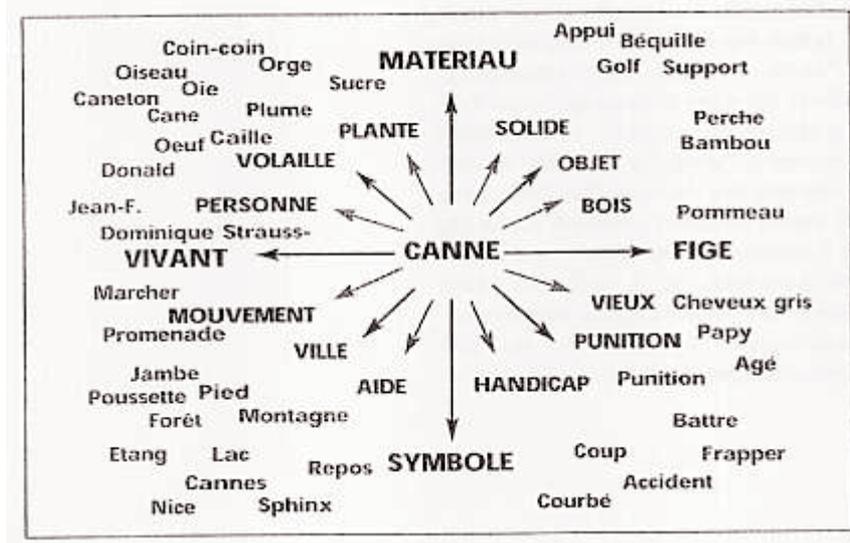
*** Niveau de difficulté



Quantité de matériel requis

Exemple

- > Résultat du stimulus " canne " : le schéma rend compte de la variété des perceptions et associations d'idées.
- > Exemples d'application de la méthode : pour trouver le nom d'un site Internet, pour la construction d'un thésaurus*, pour préparer les champs d'investigation d'une réunion ...



* définition d'un thésaurus :

Liste normalisée et structurée de mots acceptés à l'indexation et d'équivalents. Les descripteurs sont reliés entre eux par des relations sémantiques (génériques associatives) exprimées par des signes conventionnels.

Objectif :

L'objectif du thésaurus est de minimiser le bruit et le silence à la recherche ou à l'interrogation d'une base documentaire. Il a pour but d'écarter les accidents du langage ; il rejette les synonymes pour ne retenir que les termes préférentiels au détriment des autres. Une fonction primordiale d'un thésaurus est de représenter les relations entre concepts. Le thésaurus n'est pas un ouvrage de référence mais un outil pour la recherche et l'indexation.